



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64

COLLECTES D'EMBALLAGES ET DE DÉCHETS • PARCS À CONTENEURS • BULLES

Il n'y a plus d'excuses aux décharges sauvages



De nouvelles récoltes se mettent en place sous l'égide de l'**IBW** en collaboration avec **Fost Plus** (organisme agréé pour la récolte des emballages ménagers pour collectes sélectives), nous poursuivons la publication de l'étude commencée dans notre précédent numéro.

Chaque année 3.6 milliards de kg de déchets ménagers et autres sont produits en Belgique. Si nous calculons bien, cela fait environ 360 kg par personne.

Notre mode de vie, notre société de consommation génère cette quantité énorme de déchets de toute nature qui pose de graves problèmes. Bien sûr, et nous ne le répéterons

jamais assez, c'est NOUS, par nos attitudes, qui pouvons, qui devons, à la source, diminuer la production de déchets par des moyens très simples : refuser des emballages inutiles, privilégier les grands conditionnements plutôt que de multiples mini-portions; emporter, quand nous allons faire des courses, des paniers, des filets et refuser ces multiples sacs en plastique; préférer les consignes cautionnées aux consignes perdues, etc.

Nous devons également faire pression sur l'industrie afin que les "suremballages" se raréfient.

La revue TEST ACHAT MAGAZINE publie dans son numéro de février une étude de 7 pages consacrée à la gestion

que nous en avons retenu, et ce que nous en pensons en tant qu'habitant de Lasne.

A RETENIR

Le nom de "SDER" est dérivé de celui d'une directive européenne appelée le "SDEC" (Schéma de développement de l'espace communautaire) destinée notamment à mettre les diverses nations d'accord entre elles sur les axes de communication qui seront dorénavant à privilégier entre une

des déchets d'où il ressort que la situation en Belgique évolue favorablement (bien que la Wallonie et Bruxelles accusent un certain retard par rapport au pays flamand).

Depuis quelques années les Belges prennent de plus en plus conscience de l'importance du triage et du recyclage des déchets et sont de plus en

Suite en page 6

LA SAGA DU CHÊNE SAINT-GERMAIN

LA FIN DU COMMENCEMENT

Il y a trois mois, quand paraissait notre précédent bulletin, l'affaire des 53 logements (dans 45 maisons) du "Chêne St-Germain" en était à son quatrième épisode.

Le "Chêne St-Germain", on s'en souvient, est le nom de cette société qui a introduit une demande de permis de bâtir un groupe de 45 maisons desservies par une voirie privée, accessible aux voitures seulement après filtrage, et à un endroit impossible :

- tout contre le noyau traditionnel du village de Couture-Saint-Germain (qui compte actuellement 41 maisons), le caractère architectural du village s'en trouverait dénaturé : le nouveau quartier, à construire dans un style, certes

Compte tenu du SDER QUEL SERA L'AVENIR DE L'ENVIRONNEMENT DES LASNOIS ?

Dans le courant de janvier nous avons, comme tout le monde sans doute en Wallonie, reçu dans notre boîte aux lettres un petit dépliant provenant de la Région wallonne, destiné à nous informer sur un certain "SDER". On nous y engageait notamment à assister à des conférences officielles sur le sujet. Nous y sommes allés. Voici ce

Suite en page 9

Suite en page 4



A propos du LABEL BOIS

A la suite de la parution de notre article intitulé "Bois, Café, Bananes, etc." et plus particulièrement à sa partie consacrée au bois certifié FSC préconisé par le WWF, nous recevons de **M. Terlinden directeur de la Société Royale Forestière**, une longue lettre dont nous donnons ci-dessous, faute de place, quelques extraits. Nous pouvons envoyer aux personnes que le sujet intéresse une photocopie de l'intégralité de cette lettre.

"Cet article traite d'une initiative du WWF et du FSC (Forest Stewardship Council) visant à attribuer un label au bois et produits en bois issus de forêts gérées selon les critères du même FSC.

Pour votre information, je vous signale que si ce système répond peut-être aux problèmes de déforestation de la forêt tropicale, il n'est absolument pas adapté aux forêts européennes qui, vous le savez, sont particulièrement morcelées (la surface moyenne de la forêt privée en Belgique n'est que de 2,7 hectares).

Les coûts de la certification FSC qui seraient appliqués à des forêts de ce type sont totalement inacceptables et mettraient en péril la gestion de la forêt européenne.

C'est la raison pour laquelle de très nombreux pays et régions de l'Europe se sont attelés à mettre sur pied un système de certification, à la fois crédible et adapté à des forêts de petite dimension.

En Région wallonne, à l'initiative de l'asbl WoodNet, composée de 11 administrations et associations de filière bois, il a été créé un label "bois wallon" qui garantit que le bois ou les produits en bois proviennent bien d'arbres ayant poussé sur le territoire de la Wallonie.

Notre correspondant explique ensuite que cette démarche s'inscrit dans un processus européen auquel douze pays s'intéressent et que les responsables belges y participent.

Un avis différent

A peine avons-nous reçu cette lettre qu'un communiqué complémentaire aux informations publiées dans notre précédent numéro (n°36) et émanant du WWF nous parvenait. Nous en extrayons les passages suivants :

"Aujourd'hui, on peut trouver en Belgique deux labels différents apposés sur les produits en bois : le label FSC et le label "Bois wallon". Il est essentiel que le consommateur sache réellement ce que ces labels impliquent pour la gestion des forêts dont sont issus les bois."

Après avoir rappelé ce que signifiait le label FSC, ce qui a été expliqué dans notre numéro précédent, WWF écrit :

"On trouve aussi sur le marché le label "Bois wallon" mis en place par l'asbl WoodNet avec le soutien de la Région wallonne. Ce label implique le contrôle de l'origine du bois suite à quoi les autorités y apposent un label certifiant que "ce bois provient d'une région où les forêts sont gérées durablement". De tels systèmes posent plusieurs problèmes :



1. Aucune exigence minimale en ce qui concerne la gestion n'est demandée si bien que le système encourage aussi bien les bons que les mauvais élèves.
2. Ce type de label n'est pas reconnu sur le marché international du bois. (...)
3. L'absence de concertation entre les différents acteurs entraîne un manque d'objectivité certain (...)
4. Le système n'incite pas à une démarche active de la part des gestionnaires (...)

En conclusion, l'idéal pour un label du commerce du bois, qui est complexe et international, est qu'il soit basé sur des critères de performance et qu'il soit indépendant et opérationnel au niveau mondial. (...)

(Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans notre précédent numéro. Pour plus d'informations sur

le sujet et entre autres le texte complet de ce communiqué : Bois & Forêts
Contactez WWF
ch. de Waterloo 608, 1050 Bruxelles.
Tél.: 02/ 340 09 51, Fax 02/ 340 09 38.

Chiens empoisonnés

Des plaintes nous parviennent constamment à ce sujet. La dernière en date fait l'objet d'une lettre adressée par des habitants de Sauvagemont à notre Bourgmestre, lettre appuyée d'une pétition revêtue de nombreuses signatures.

Nous en extrayons quelques passages :
"Les appâts sont disposés de telle manière que même un chien promené à la laisse peut les ramasser (ce fut le cas rue du Chêne au Corbeau). Dans certains cas ils sont même placés dans les jardins et dans cette même rue, le chien de M. et Mme S. a été empoisonné alors qu'il était attaché à l'intérieur de leur propriété sans accès possible à la rue. Mme Y. (rue du Réservoir) a eu juste le temps de retirer de la gueule de son chien une boulette identique placée devant chez elle. Notre propre chien étant allé seul jusqu'à la rue ce matin, a subi le même sort mais a heureusement pu être sauvé grâce à la diligence dont a fait preuve un vétérinaire lasnois. (...)

Vous avouerez que le fait de savoir nos enfants à la merci d'un maniaque déposant un peu partout un poison mortel ou simplement de ne plus pouvoir sortir son animal de chez soi ou même de ne plus oser le laisser au jardin donne une curieuse ambiance à cette commune où, paraît-il, il fait "bon vivre".

D. et E. C. Sauvagemont.

Il est indispensable d'établir avant toute chose la PROVENANCE de ce poison (les analyses disent qu'il ►

LETTRES ANONYMES

C'est peu fréquemment que nous recevons des lettres non signées. Heureusement.

Que leurs auteurs, rares donc, ne s'étonnent pas de n'avoir aucune réponse dans le bulletin. Ces lettres anonymes prennent immédiatement le chemin de la corbeille à papiers. Nous estimons, en effet, qu'une non-signature justifie une non-réponse.

Pour le comité de rédaction :

M.M. Lecharlier.



DÉCAPSULE TON ÉCOLE

Sous ce titre, la Fondation roi Baudouin a lancé fin 1998 un appel à des projets d'éveil à l'environnement autour des écoles.

En collaboration avec la direction de l'école Désiré DENUIT au chemin du Catty à Ohain et l'asbl "La Leçon Verte" nous avons rentré un projet qui vient de se voir attribuer un subside représentant 60% des dépenses qui seront engagées. D'autre part, l'école a obtenu de la Province une subvention pour le même projet.

Nous établissons actuellement avec nos partenaires un programme qui comprend entre autres :

- le balisage de promenades au départ de l'école,
- l'identification des arbres, feuilles, fleurs, champignons autour de ceux-ci,
- la fabrication et le placement de nichoirs,
- l'organisation d'une exposition présentée dans la galerie de l'école mais visible de l'extérieur,
- la réalisation de dossiers, fiches, CDROM, etc.

Tous ces projets seront réalisés en collaboration étroite avec les élèves et les enseignants.

Le but est de faire de l'école et de ses environs un lieu de découverte, une expérience pilote, accessible non seulement aux élèves de l'école mais aussi à ceux des autres écoles de l'entité et aux promeneurs.

D.G.

LES ELEVES DE 3^{ème} ET 4^{ème} DE L'ÉCOLE VAN HOEGARDEN D'OHAIN

parrainent un terrain d'un vingtaine d'ares au quartier Manhattan.

L'un d'entre-eux nous raconte leur première visite, le 10 novembre 98.

"Accompagnés de Françoise TOBIE, guide nature à Lasne, nous avons fait connaissance avec le terrain que nous parrainons. Notre terrain qui a la forme d'un trapèze est une prairie sèche car son sol est sablonneux. Plusieurs sortes d'arbres y poussent: des cerisiers tardifs, des chênes, des bouleaux, des merisiers, beaucoup de ronciers... Nous avons fait la première toilette de notre "coin de nature" en y ramassant les détrit. Françoise nous a appris plein de choses : que les branches de genêts servaient de balai, que les chevreuils peuvent dormir dans les ronciers, que les conifères doivent leur nom à leurs fruits en forme de cône.

Une après-midi comme ça, on n'est pas prêt de l'oublier ! Vivement la prochaine fois!"

MAUD

(Suite de la première page)

LA SAGA DU CHÊNE SAINT-GERMAIN

élégant mais uniforme, bien que rap- pelant par certains aspects le style rural brabançon, ne s'harmonise pas du tout avec un bâti local existant, plus varié et de moindre gabarit;

- difficilement accessible aux voitures et camions : le haut de la rue du Village deviendrait le siège de difficultés importantes de circulation ainsi que de dangers accrus pour tous les usagers de cette voie publique ;

- suscitant même des réserves quant à son incidence sur l'acheminement des secours en cas d'incendie (aux nouvelles maisons comme aux maisons existantes);

- le tout nécessitant que les pouvoirs publics acceptent de procéder aux frais des contribuables à de coûteux aménagements de voirie et d'égouttage servant le seul intérêt particulier du constructeur-promoteur.

Bref, ce projet est incompatible avec la volonté du législateur de "protéger et d'améliorer la qualité du cadre de vie et des conditions de vie de la population, pour lui assurer un environnement sain, sûr et agréable" auquel, comme tout le monde, les habitants de Couture ont droit. Lasne Nature, essentiellement pour ce motif, combat le projet.

Eh bien ! Tout ce qu'il y avait humainement moyen de dire à ce sujet a été mis sur papier par la Commune dans les attendus et considérants justifiant un refus de permis, qu'elle a, en temps utile, signifié au demandeur.

Auparavant, le Conseil communal de Lasne avait, à l'unanimité, refusé notamment de procéder à des reprises et à des aménagements de voirie en rapport avec le projet. On peut leur dire : Bravo !

5^{ème} épisode

Comme il fallait s'y attendre, les demandeurs, début janvier 1999 ont

introduit un recours contre cette décision, auprès de la Députation Permanente du Gouvernement provincial.

Dans ce recours, les avocats du "Chêne St-Germain" ont déployé de grands efforts pour faire admettre, bien entendu, que les motifs allégués par la Commune étaient nuls, en ajoutant d'ailleurs, ce dont à notre avis ils auraient dû s'abstenir, que la Commune manquait d'impartialité de même que nous, l'asbl Lasne Nature.

C'est être tout de même parfaitement impartial et objectif, pensons-nous, que de s'informer largement, même auprès d'opposants, avant de prendre une décision. La décision se prend normalement après avoir jugé de la crédibilité de tout ce que l'on a appris, et ce n'est pas être partial que de conclure en conscience que le projet ne peut être agréé. C'est ce que la Commune de Lasne ainsi que nous-mêmes, avons fait.

Soyons cependant réalistes, et tablons sur le bon sens des membres de la Députation Permanente : nous ne croyons pas qu'en ayant jeté la suspicion sur l'honnêteté intellectuelle des dirigeants de la Commune de Lasne, les demandeurs aient modifié les chances de voir agréer ou refuser leur permis en plus haut lieu : une telle décision se prend sur d'autres bases !

C'est dans le prochain bulletin de Lasne Nature, dans trois mois, qu'on pourra lire ce qui sera advenu de ce triste dossier.

Fernand DEBREYNE, section
Urbanisme et Aménagement du
Territoire.

RAPIDO BUS ... ça bouge dans les transports en commun

Le TEC Brabant-wallon annonce pour avril la mise en service d'un RAPIDO BUS qui reliera à plusieurs reprises le matin et en fin de journée WATERLOO à BRAINE-L'ALLEUD et OTTIGNIES d'une façon rapide .

Au moment de mettre ce numéro sous presse, les horaires et les lieux d'arrêts de ce bus ne sont pas encore connus d'une façon précise (certains journaux ont donné des renseignements qui n'étaient pas encore officiels). Une conférence de presse du TEC aura lieu prochainement où toutes précisions seront données et nous vous invitons à vous référer à votre quotidien habituel. Une chose semble déjà certaine : les RAPIDO BUS s'arrêteront près du MESSAGER de Bruxelles et au CENTRE de Lasne.

Voilà qui réjouira les habitants de certains quartiers d'Ohain et de Lasne mal desservis sur cet axe. Un premier pas vers une mobilité plus grande ?



(suite de la première page)

Il n'y a plus d'excuses aux décharges sauvages

plus satisfaits de la façon dont les Communes gèrent ce problème. Malheureusement, si des progrès sont évidents dans les domaines du triage et du recyclage, la production totale de déchets continue à augmenter d'année en année.

Malgré notre attention, notre meilleure volonté, même si nous sommes vigilants, nous produisons encore beaucoup trop de déchets.

Que mettons-nous dans nos poubelles?

Des études ont été faites et ont démontré que les poubelles sont remplies en moyenne des déchets suivants :

45 % de matières organiques, 30 % de papiers et cartons, 8 % de plastiques, 8 % de verre, 4 % de ferreux et non-ferreux, 5 % de divers.

Nous avons le choix entre deux attitudes :

- **ou bien**, nous nous moquons des conséquences de nos actes, mettons tout à la poubelle et achetons toutes les étiquettes nécessaires. Nous devons savoir que cela ne nous donne pas tous les droits et que la Commune doit payer une taxe importante pour chaque tonne de déchets conduite à la décharge (et la Commune, c'est nous tous !).

Afin de juguler cette inflation, la Région va réduire à 270 kg le poids des déchets ménagers admis par habitant et par an. Cela signifie que tout dépassement sera taxé...et que nous devons payer.

- **ou bien**, il y a une autre attitude, responsable, consciente de notre rôle de citoyen, qui consiste à trier et à recycler.

Si nous adoptons la solution du compost, nous recyclerons la plupart de nos déchets organiques, petits déchets de cuisine et de jardin. Nous obtiendrons ainsi, après quelques mois, un excellent terreau. Créer un compost est assez simple.

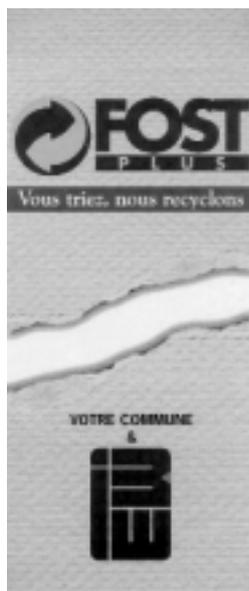
Nous avons abordé le problème à plusieurs reprises dans ce bulletin. Si vous ne possédez plus ces numéros de "Lasne Nature", demandez-les nous, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer tous les renseignements.

En ce qui concerne les autres déchets, c'est-à-dire cartons et papiers, ferreux et non-ferreux, bouteilles de plastique et verre, nous avons à partir d'aujourd'hui, grâce aux accords entre les Communes, l'IBW et Fost Plus, la possibilité de trier et, d'éliminer la plupart de ces matières, et cela en plus des parcs à conteneurs dont nous avons parlé dans notre précédent numéro.

A. Bouteilles et bocaux en verre

Les bouteilles devront être portées, comme aujourd'hui, dans les bulles. Elles seront dorénavant de deux couleurs. Les vertes pour le verre de couleur et les blanches pour le verre blanc. Ce classement est préférable pour assurer un traitement efficace. (1)

Dans la mesure du possible, rincez ces récipients et enlevez-en les bouchons de métal qui seront joints aux collectes de "métaux" (voir plus loin).



Faut-il rappeler qu'il est interdit d'y mettre : vitres, miroirs, flacons de médicaments, produits dangereux, pesticides, peintures, solvants; les ampoules de toutes sortes y compris tubes TL ainsi que cruches en grès, terre cuite ou faïence.

Une seule bouteille en terre cuite peut gâcher toute une production.

Tous ces récipients interdits, ces déchets spéciaux, ces ampoules, etc. peuvent être portés aux parcs à conteneurs.

B. Papiers et cartons

La collecte **mensuelle** à domicile sera poursuivie. Papiers et cartons seront empaquetés et ficelés afin d'éviter l'envol des papiers durant le transport.

La liste complète des jours de ramassage dans toutes les rues du village est publiée dans le calendrier **Fost Plus**.

Sont proscrits de ces ramassages : les papiers sales et gras, le papier aluminisé, le papier cellophane, les enveloppes à fenêtres, le papier peint.

C. Les P.M.C.:

Collecte bimensuelle (dates dans le calendrier **Fost Plus**).

Bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons seront TOUS mis dans le sac bleu dont un modèle vous a été remis et qui est vendu à très bas prix

- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE (HDPE, PVC, PET)

Les plastiques récoltés actuellement sont les bouteilles et flacons des boissons rafraîchissantes (réduire fortement leur volume en les écrasant), eaux, bières, laits, détergents, adoucissants.

Sont interdits : tous les autres plastiques tels que, par exemple, pots à yaourt, rapiers, sacs, films et sachets.

- EMBALLAGES MÉTALLIQUES

C'est-à-dire les canettes de métal des boissons rafraîchissantes, eaux et bières, les boîtes de conserve, les rapiers et plats en alu, les capsules et bouchons métalliques.

Sont interdites : les feuilles en aluminium.

- **CARTONS À BOISSONS** (style Tetra Briks) ayant contenu des boissons et produits alimentaires liquides. Rincez-les, dépliez-les, aplatissez-les

Compte tenu de toutes ces possibilités, nous pouvons réduire radicalement la masse des déchets que nous mettions jusqu'à présent dans nos poubelles. Le nombre des sacs poubelles et des étiquettes payantes devrait fortement diminuer.

Tout cela bien sûr en dehors de tout ce que vous pouvez apporter aux parcs à conteneurs ou des grosses pièces qui sont collectées à domicile plusieurs fois par an.

En clair, tout cela signifie qu'il n'y a plus aucune excuse à la prolifération des décharges sauvages et que les autorités compétentes pourront poursuivre efficacement tous les contrevenants.

(1) La faillite des usines Verlipack nous inquiète. Espérons qu'il se trouvera des repreneurs afin d'épargner le chômage à des centaines de travailleurs mais aussi d'assurer la poursuite de cette importante activité industrielle et, à terme, le recyclage de ces énormes quantités de verre récolté.



Lasne Nature

JUNIOR

Les aventures de Nic et Nat

LE PRINTEMPS

Le printemps arrive à grands pas ! Dans la nature, plantes et animaux s'activent: en effet, il sera bientôt temps d'accueillir les nouveaux-nés.

Mais pourquoi est-ce au printemps que les oiseaux font leurs nids?

C'est la période où les oiseaux trouvent le plus facilement la nourriture nécessaire à leur nichée.

Avant de conquérir leur belle, les mâles doivent se mettre en quête d'un territoire et d'un logement qui seront âprement défendus par leurs chants.

Pour séduire, tous les moyens sont bons.

"Quand l'amour donne des ailes..."

Le troglodyte mignon a la délicatesse, pour séduire sa dame, de construire plusieurs nids dans l'espoir que l'un d'eux recueille ses suffrages. Un peu "volage", ce grand séducteur a la mauvaise réputation de "coureur de plumages".

A l'opposé, le merle, véritable macho n'hésitant pas à se bagarrer à mort avec un rival, promet fidélité à sa belle pour la vie. Madame rouge-gorge n'a pas beaucoup de chance car après de brèves et orageuses épousailles elle doit assumer seule la construction du nid et l'éducation des ses rejetons.

"L'hirondelle ne fait pas le printemps".

Est-ce vrai ?

En réalité, elle revient dès les premiers beaux jours. Peut-être as-tu déjà vu un oiseau qui ressemble très fort à une hirondelle mais qui n'en est pas une ! Il n'est même pas de sa famille: c'est le **martinet noir**. Cependant, ils ont au moins 9 caractères en commun :

Morphologie : corps court, ailes longues et effilées, pattes réduites; le tout spécialement conçu pour une vie aérienne. Orifice bucal large et adapté à la chasse au vol.

Nourriture : se nourrissent d'invertébrés volants, s'abreuvent en volant en rase-motte au-dessus des plans d'eau.

Nidification : reviennent d'année en année sur leur site de nidification. Utilisent leur salive pour la construction du nid.

Comportement : se rassemblent pour migrer et pour passer la nuit (mis à part les nicheurs).

Migration : oiseaux migrateurs qui passent l'hiver en Afrique.

Mue : a lieu principalement dans les quartiers d'hivernage. Tes parents auront déjà lu l'article sur le martinet dans le numéro 35 de notre bulletin.

Pour en savoir plus, consulte nos deux fiches.

(Sources : " De fables et d'églantines" éd. Région wallonne.

- "Le martinet noir" éd. Cercle des naturalistes de Belgique.-"La Hulotte" n°64).

Solutions des devinettes de Nic et Nat

EH! NIC, QUE REGARDES-TU!

LA!

UNE HIRONDELLE QUI CONSTRUIT SON NID.

MAIS OUI, LES HIRONDELLES REVIENNENT À LEUR ANCIEN NID; ALORS ELLES DOIVENT LE RÉPARER.

AH? ET TOI, QUI ES SI MALIGNE, PEUX-TU DIRE UN COUSIN DE L'HIRONDELLE?

EUH...

AH, AH! LE MARTINET NOIR!

ERREUR, NIC! L'HIRONDELLE EST UN PASSEREAU. LE MARTINET NOIR EST DE LA MÊME FAMILLE QUE LE COLIBRI.

ZUT! TU ES TROP FORTE... ET SI ON JOUAIT AUX DEVINETTES AVEC NOS AMIS?

D'ACCORD! IL FAUT RÉPONDRE PAR VRAI OU FAUX. PRÊTS?

1. L'HIRONDELLE ET LE MARTINET SONT DE LA MÊME FAMILLE.

2. L'HIRONDELLE A LE VENTRE BLANC.

3. L'HIRONDELLE A LA QUEUE PLUS LONGUE QUE LE MARTINET.

4. UNE HIRONDELLE PEUT VIVRE 4 ANS.

5. LE MARTINET A 3 NICHÉES PAR AN.

6. LE MARTINET NOIR A UNE QUEUE TRÈS FOURCHUE.

7. LA DURÉE MOYENNE DE LA VIE D'UNE HIRONDELLE EST DE 8 ANS.

8. LE MARTINET EST UN OISEAU MIGRATEUR.

9. LE MARTINET EST UN PASSEREAU.

ET, SI TU NE TROUVES PAS... CONSULTÉ NOS FICHES! (15 ET 16)

Solutions en bas de page

FICHE N° 15 L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE

Classe : oiseaux.

Famille : Hirundinidés.

Domicile : Europe (campagne).

Signes particuliers : queue en deux pointes allongées, ventre blanc.

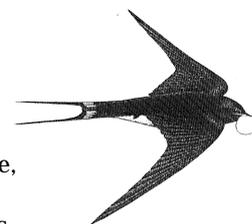
Nid : façonné de boue et de paille, placé à l'intérieur des bâtiments, granges ou étables, sous les ponts, ou encore sur les murs extérieures sous les gouttières.

Petits : deux à trois nichées.

Durée de vie : 3 à 4 ans (en cas extrême, 16 ans).

Migration : quitte nos régions de mi-août à novembre.

Retour : de fin mars à mi-avril.



FICHE N° 16 LE MARTINET NOIR

Classe : oiseaux.

Famille : Apodidés.

Domicile : Europe, Asie + nord-ouest de l'Afrique.

Signes particuliers : ailes en forme d'arc, queue courte, plumage brun, tiret noirâtre avec gorge claire, cri strident.

Nid : Petit nid plat de brindilles, plumes, fruits de samares (fruits de l'érable), faiblement collés avec de la salive dans une anfractuosit .

Petits : Une nich e par an.

Dur e de vie : 8 ans (maximum 21 ans).

Migration : fin juillet   d but ao t. Retour de mi-avril   mi-mai.





Les aliments transgéniques sont arrivés dans nos assiettes. Cela s'appelle "Novel Food". Il y a longtemps qu'on en parlait, mais maintenant voilà, ils sont disponibles chez nous, en Belgique.

Le Parlement européen et le Conseil qualifient de Novel Food, les aliments comportant, notamment, des O.G.M. (organisme génétiquement modifié) et ajoutent qu'ils doivent porter un étiquetage spécifique permettant de les distinguer du produit traditionnel.

Pour rappel, "l'O.G.M.", est un organisme dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou recombinaison naturelle (1). C'est-à-dire qu'on prélève des gènes d'un organisme vivant, animal ou végétal pour les introduire dans le patrimoine génétique d'un autre organisme vivant. Ce ne sont pas les consommateurs qui ont demandé les O.G.M. **Ce ne sont même pas les agriculteurs.**

En réalité, c'est "l'industrie agro-alimentaire qui est largement concernée par le génie génétique, dont elle espère une substantielle augmentation de la productivité et donc de bénéfices. De nombreuses plantes alimentaires sont aujourd'hui manipulées génétiquement." (2)

SANTÉ : Les aliments génétiquement manipulés sont-ils dangereux pour l'homme ?

En fait, "leurs répercussions sur la santé sont largement inconnues. Une seule certitude existe chez les scientifiques : ces O.G.M. peuvent provoquer des allergies. Le système immunitaire de l'homme est d'une grande complexité. Son rôle concerne la défense de l'organisme contre toute forme d'agression virale, bactérienne, contre toute pollution et blessure...

A partir du moment où il est en présence de substances particulières, nul ne sait comment il va réagir". (2)

Une variété de soja a été interdite à la commercialisation parce qu'une partie du patrimoine génétique de la noix du Brésil y avait été introduite, avec pour résultat de rendre allergiques à ce soja toutes les personnes qui étaient allergiques à la noix du Brésil. On peut également se poser des questions concernant la dissémination des gènes résistants aux antibiotiques.

D'après les textes légaux du Parlement européen et du Conseil, les produits Novel Food doivent être étiquetés avec la mention : "Produit à partir de...génétiquement modifié", dans la liste d'ingrédients.



Par contre, l'industrie des enzymes, celle des arômes dits naturels (au sens des directives européennes), acides lactiques, etc., qui ont largement recours à la transgénèse, échappent à l'obligation d'étiquetage.

ÉCOSYSTEME

"Une fois "disséminées" dans les champs, les plantes transgéniques sont destinées à y vivre leur vie, et, peut-être, à modifier au-delà de la volonté humaine, les écosystèmes qui les hébergent. (...) En l'état actuel des connaissances, la prévision des risques à long terme se révèle très difficile, voire impossible". (3)

D'autre part, "il est loin d'être prouvé que l'utilisation des O.G.M. permette de réduire significativement la consommation de produits chimiques. Il est en tout cas certain que la production de plantes qui résistent aux herbicides les plus puissants du marché ne limitera pas, au contraire, la consommation de ces herbicides. Ces derniers sont souvent qualifiés de favorables à l'environnement en raison de leur dégradation plus rapide. Ils sont cependant beaucoup plus néfastes pour la biodiversité du fait de leur efficacité sur tous les végétaux". (4)

AGRICULTURE FAMILIALE ET DU TIERS-MONDE

"Des idéalistes avaient imaginé que le génie génétique créerait des plantes pouvant se passer de pesticides. En fait, c'est le contraire qui se produit.

Rendre une plante résistante à un pesticide précis est en fait un "truc" commercial machiavélique : il s'agit de vendre un "package" aux agriculteurs, c'est-à-dire la semence et les pesticides qui seront nécessaires à la croissance d'une variété fragile.

L'agriculture familiale -notamment du tiers-monde- ne pourra évidemment se payer ces "packages" sophistiqués. Elle sera donc encore plus affaiblie face à la concurrence internationale de l'agriculture industrielle subventionnée, qui inonde les marchés mondiaux à bas prix. En plus des risques pour la santé et l'environnement, ce type de développement agricole conduit à l'écrasement et puis à la dépendance des plus faibles économiquement". (5)

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le secteur bio, seule alternative à mettre en oeuvre des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé, refuse catégoriquement la "fatalité" des O.G.M.

Mais "une culture biologique peut être pollinisée aux champs par une variété O.G.M. et donner des graines porteuses du transgène. Lors des manutentions : dans les silos, lors du transport... un lot de graines bio peut être contaminé par des produits transgéniques". (6) Parviendra-t-elle à relever ce défi ?

CONCLUSION

"Les nouvelles technologies poussées par des intérêts économiques considérables, explosent littéralement et tendent à faire rentrer au pas de charge dans nos moeurs et dans nos processus scientifiques des "manipulations" dont les effets à court et à long terme ne sont guère pris en considération. Nul ne peut prévoir aujourd'hui les toxicités, les envahissements compétitifs ou tout autre effet imprévu des plantes transgéniques." (7)

Et devant les risques que peuvent provoquer les aliments transgéniques qu'on nous propose, c'est à chacun de prendre ses responsabilités.

L'achat de ces produits pourrait se justifier pour certains par le seul attrait de la nouveauté...

Les autres resteront perplexes et à tout le moins inquiets.

E.S.

(1) Directive Cons.Comm.Eur.

(2) Le Ligeur / 17.09.97

(3) Le Monde et revue scientifique "Nature" 23.03.96

(4) Greenpeace Magazine / Aut. 98.

(5) Imagine Magazine / Hiv. 96.

(6) Nature et Progrès / Janv.Fév.99.

(7) Prof. J.M.Pelt in Imagine / Hiv 96



AGENDA

MARS 1999

- Sam. 13** Promenade nocturne : "A la découverte des batraciens" organisée par AVES. Renseignements et INSCRIPTION OBLIGATOIRE au n° 02/ 654 18 44.
- Sam. 20** Promenade nocturne à la Marache, "A la découverte des batraciens et rapaces nocturnes" organisée par les R.N.O.B. Renseignements et INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 02/ 654 18 44.
- Dim. 21** **JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.**
Toutes les aides sont les bienvenues.
Rendez-vous à partir de 9h30 ou à tout moment de la journée au bord de la Réserve, rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye). Bottes indispensables.
Annoncez votre venue en téléphonant au n° 653.55.79.
- Dim. 21** Fête du printemps à la Maison de l'Acacia méconnu, chemin de Plancenot, 5 à La Marache.
- Jeu. 25** Centre sportif et culturel de Maransart. 19h30 : Permanence d'information du GROUPE SENTIERS. 20h : Réunion LASNE NATURE.

AVRIL 1999

- Dim. 11** Journée de Gestion (voir texte du 21 mars).
- Sam. 24** Promenade nature sous la conduite de Françoise Tobie. Départ à 14h00 de la place Communale d'Ohain. Org. Brabant Écologie. Tél.: 02/ 633 10 48.

AVRIL 1999

- Mar. 27** 20h00 : Centre sportif et culturel de Lasne. Conférence illustrée :
D'où vient notre eau... où va-t-elle ?
par Alain GILLIS ingénieur, Dir. Gén. de l'IECBW (Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon)
- Jeu. 29** Réunions Lasne nature (voir 25 mars).
- Ven. 30** Ouverture des **Jardins d'Aywiers** dès 13 heures (suite les 1 et 2 mai).

MAI 1999

- Sam. 1 & Dim. 2** Poursuite des journées des **Jardins d'Aywiers**. Samedi et dimanche à 11h00, rendez-vous au STAND DE LASNE NATURE d'où partiront des promenades dans les environs de l'abbaye d'Aywiers. Nous irons à la découverte de la Réserve du Ru Mihoux toute proche et des fleurs des sous-bois.
Conférences : Samedi à 15h00. : **LES ÉRABLES** par Antoine le HARDY. Dimanche à 15h00 : **QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS DE JARDIN** par Vincent GOBBE.
- Sam. 22** Parcourons avec Françoise Tovie une bonne partie de la promenade n° 7 du livre "Lasne et ses balades". Départ à 14h00 de la place de Plancenot, face à l'église.
- Jeu. 27** Centre sportif et culturel de Maransart. 19h30 : Permanence d'information du GROUPE SENTIERS. 20h : Réunion LASNE NATURE.

EXPOSITION "ART ET NATURE"

Les WE des 20-21 et 27-28 mars 99 de 13h30 à 18h30 à l'espace culturel La POMMERAGE, rue du Cerf à 1332 GENVAL. Vente de peintures, sculptures, céramiques, gravures, etc., de 30 artistes ayant fait don de leurs œuvres en faveur de la protection de la nature. Vente au bénéfice de l'A.P.V.L.D. (Association pour la Protection des Vallées de la Lasne et de la Dyle).

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Présidence :

Jean-Marie DEBATTY au 633 20 10.

Secrétariat et rédaction :

Didier GELUCK au 633 27 64.

Trésorerie :

Joël DULLIER au 654 09 02.

Groupe Sentiers :

Jacques COLARD au 353 02 44.

Réserve naturelle du Ru Milhoux :

Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20h.

Conservateur de la Réserve :

Eric de MEVIUS au 633 30 29.

Eau et pollutions :

Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18h.

Urbanisme, Aménagement du territoire :

Fernand DEBREYNE au 633 13 50.

Groupe Batraciens :

Johanna LEUPEN au 633 24 71.

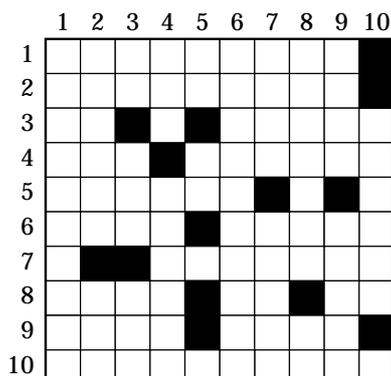
Contacts avec les écoles. Flore, faune :

Françoise TOBIE au 633 35 03.

NOTRE NOUVEAU N° de Tél. & Fax :

02/ 633 27 64

MOTS CROISÉS



SOLUTION DU N° 36

1	S	A	L	A	M	A	N	D	R	E
2	C	R	O	T	A	L	E	E	E	L
3	A	S	T	R	O	L	A	B	E	S
4	P			O		E				H
5	H	I	P	P	O	C	A	M	P	E
6	A		A	H		S	I	N	A	I
7	N	O	L	I	S		G		R	M
8	D	A	L	E	C	A	R	L	I	E
9	R	I	I		A	L	I	T	E	R
10	E	C	A	I	L	L	E	R	E	

HORIZONTALEMENT

1. Champions de l'adaptation. • 2. De la nature du bois. • 3. Voyelle doublée. - Qui refuse d'avancer. • 4. Sans mélange. - Grosse mouche. • 5. Se recouvre à chaque marée. • 6. Personne ne l'a jamais vu. - Sert aussi à l'arrosage. • 7. Arbre souvent planté dans les allées. • 8. Combats. - Conjonction. - Beryllium. • 9. On le voit à marée basse. - Vilaine est sa compagne. • 10. Cause de famine.

VERTICALEMENT

1. Leur eau marque le temps. • 2. Est dans l'ascendance. - Suffixe. • 3. Voiture de sport, en abrégé. - Montre les dents. - Voile triangulaire. • 4. On n'y forme pas les sots. - De mauvais goût. • 5. Article. - Accord américain. • 6. Département (trois mots). • 7. Es franc. - Pousse son cri, pour un rapace. • 8. Rendu net. - Cavité du corps (phon., de b. en h.). • 9. Glaciation (de b. en h.). - Premières lueurs des matins. • 10. Fournie par la pomme de terre.